

GDPR

Conditions générales de traitement des données à caractère personnel ("Conditions")

Termes utilisés :

Contrôleur des données : Hybernská Properties s.r.o., Hybernská 24, Prague 1 110 00 (ci-après "l'hôtel")

Client : personne physique ou morale utilisant les services de l'opérateur

Règlement : Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, Règlement général sur la protection des données.

Dispositions générales

1. Les présentes conditions générales ont pour objet de garantir le traitement des données personnelles des clients obtenues dans le cadre des activités commerciales de l'hôtel et d'établir l'obligation de préserver la confidentialité des informations obtenues, dans la mesure et aux conditions prévues par les présentes conditions générales.
2. L'hôtel s'engage à traiter les données personnelles des clients conformément aux présentes conditions générales. Les présentes conditions générales sont établies dans le cadre des droits et obligations découlant de la législation pertinente, en particulier du règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du

27 avril 2016, le règlement général sur la protection des données (" le **règlement** "), lors du traitement des données à caractère personnel conformément au paragraphe précédent.

Droits, obligations et confidentialité

1. L'hôtel s'engage à prendre les mesures techniques, personnelles et autres nécessaires pour empêcher l'accès non autorisé ou accidentel aux données personnelles, leur modification, leur destruction ou leur perte, les transferts non autorisés, tout autre traitement non autorisé ou toute autre utilisation abusive des données personnelles.

2. Dans le cadre de la fourniture de services d'hébergement, l'hôtel est tenu de traiter les données personnelles des clients. Ces données sont traitées en particulier par :
 1. Réceptionniste d'hôtel
 2. Directeur d'hôtel
 3. Service de la comptabilité
 4. Département informatique

3. Les utilisateurs susmentionnés ont été informés de la sensibilité des données personnelles. Ils traitent les données personnelles des clients exclusivement dans le cadre des services fournis par l'hôtel. Ni l'hôtel ni ses employés ne transmettent les données personnelles des clients à d'autres entités. Les autres responsables du traitement des données personnelles des clients sont :
 1. Système hôtelier HotelTime

4. Les conditions de traitement des données personnelles des clients sont régies par le contrat de traitement conclu entre l'hôtel et le sous-traitant.

Informations sur les clients

1. L'hôtel a l'obligation légale de conserver certaines données personnelles concernant ses clients, en particulier le nom, **le prénom, la date de naissance, l'adresse et la période d'hébergement, le numéro et le type de document, le visa le cas échéant, l'objet du séjour**. Cette obligation est régie par la **loi sur le séjour des étrangers en République tchèque (326/1999)** et la **loi sur les taxes locales (565/1990)**. Conformément à cette législation, l'hôtel est tenu de conserver les données personnelles des clients pendant 6 ans.
2. Au-delà des obligations légales, d'autres données personnelles peuvent être collectées : **images de vidéosurveillance, courrier électronique et téléphone** pour la communication avec le client dans le cas de réservations en ligne ou par courrier électronique.
3. Le client a le droit de demander à l'hôtel un aperçu de ses données personnelles à tout moment. Ces informations sont stockées dans (i) la carte d'hôte dans le système de l'hôtel, (ii) le livre de ménage et (iii) le registre, qui sont conservés sur papier dans une pièce fermée à clé. En cas de demande de suppression des données personnelles, l'hôtel supprimera la carte d'hôte et déchiquettera le registre des clients et le livre d'enregistrement. Toutefois, l'hôtel doit respecter les lois susmentionnées. Les données personnelles susmentionnées ne peuvent être supprimées qu'après l'expiration du délai légal.

Garanties techniques et organisationnelles pour la protection des données à caractère personnel

1. L'hôtel s'engage à assurer la protection technique et organisationnelle des données personnelles traitées afin d'empêcher l'accès non autorisé ou accidentel aux données, leur altération, leur destruction ou leur perte, les transferts non autorisés, d'autres traitements non autorisés, ainsi que d'autres utilisations abusives, et afin que toutes les obligations du responsable du traitement des données découlant des réglementations légales, en particulier du règlement, soient assurées par le personnel et l'organisation à tout moment pendant le traitement des données.

2. L'hôtel s'engage à ce que le traitement des données soit sécurisé notamment de la manière suivante :
 - seules les personnes autorisées de l'hôtel qui ont été informées des conditions et de l'étendue du traitement des données par l'hôtel auront accès aux données à caractère personnel et chacune de ces personnes accèdera aux données à caractère personnel sous son identifiant unique ;
 - les données personnelles seront traitées dans les locaux de l'hôtel, auxquels n'auront accès que les personnes autorisées ou ses contractants (sous-traitants) soumis aux mêmes obligations ;
 - L'hôtel empêchera la lecture, la création, la copie, la transmission, la modification ou la suppression non autorisées des dossiers contenant des informations personnelles ;
 - prendre des mesures pour identifier et vérifier à qui les données à caractère personnel ont été transmises, traitées, modifiées ou effacées.

3. L'hôtel s'engage à garantir, par le biais de son règlement intérieur ou de dispositions contractuelles particulières, que ses employés et les autres personnes qui traitent des données à caractère personnel ne le feront que dans les conditions et dans la mesure spécifiées par l'hôtel

et conformément aux instructions de ce dernier. En particulier, il s'engage (et engage les personnes citées) à respecter la confidentialité des données personnelles et les mesures de sécurité dont la divulgation compromettrait la sécurité des données personnelles, même après la fin de l'emploi ou de l'activité concernée au sein de l'hôtel.

Systeme de caméras

1. L'hôtel et le parc du château sont surveillés par un système de caméras avec enregistrement.
2. Le système de vidéosurveillance est utilisé pour prévenir la protection des clients et des biens de l'hôtel et des clients.
3. Le système de caméras est installé uniquement dans les zones accessibles au public. Il n'interfère en aucune manière avec la vie privée des chambres d'hôtel.
4. Conformément à l'enregistrement auprès de l'Office de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ÚOOÚ), l'enregistrement du système de caméra est conservé pendant 7 jours.
5. Le système de caméras est exploité conformément aux dispositions générales des présentes conditions générales et à la directive interne relative à l'exploitation du système de caméras de Hyberská Properties s.r.o.

Dernière date de mise à jour : 01.01.2023